





5.00 crédits	60.0 h	Q1 et Q2
--------------	--------	----------

Enseignants	Bufkens Hilde (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Cette unité d'enseignement fait suite à l'unité d'enseignement LNEER1111 et suppose donc d'avoir atteint le niveau B1- du "Cadre européen commun de référence pour les langues". <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	Thèmes généraux et relatifs aux différents domaines d'études des étudiants.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>1 Compréhension à l'audition et à la lecture : à la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de comprendre de façon relativement autonome des documents factuels d'ordre général ou relatifs aux domaines d'études. <i>Niveau B2</i></p> <p>2 Expression orale : à la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable d'exposer ses opinions, de présenter brièvement et clairement un sujet relatif au domaine d'études et de prendre part à une conversation sur un sujet de la vie quotidienne ou relatif à ses centres d'intérêt y compris ses études. <i>Niveau B1</i></p> <p>3 Expression écrite : à la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable d'écrire de façon simple et cohérente sur des sujets familiers ou relatifs à ses centres d'intérêt. <i>Niveau B1-</i></p> <p>4 Ouverture culturelle : à la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable d'utiliser des stratégies appropriées pour établir le contact avec des locuteurs de la langue cible.</p>

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Evaluation permanente sous forme de tests et de participation active aux activités de cours répartie sur 2 quadrimestres =20 % du total des points de l'année (10 % au q1 et 10 % au q2).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un test écrit à la fin de chaque quadrimestre portant a/ sur le code (grammaire et vocabulaire) et la compréhension à la lecture pour le q1 (30% des points de l'année mais 60 % des points du quadrimestre) et b/ la compréhension à l'audition, l'expression écrite, la structure et le vocabulaire pour le q2 (30% des points de l'année mais 60 % des points du quadrimestre) . Les deux tests écrits totalisent donc 60 % des points de l'année. • Une présentation orale individuelle à la fin du q1 = 30 % des points du q1 • Un examen oral individuel en fin de second quadrimestre portant sur le contenu d' un dossier de presse ainsi qu'un compte-rendu des différentes présentations de groupe réalisées par les étudiants à la fin du q2 = 15 % • Une présentation orale consécutive en groupe de 2 à 3 étudiant.es en rapport avec les domaines d'études des étudiant.es et en concertation avec le professeur en fin de second quadrimestre = 15 % <p>En ce qui concerne les tests écrits, ceux-ci auront lieu en présentiel en fin de quadrimestre si la situation sanitaire le permet. Toutefois, il est possible que ces tests soient reportés à la session officielle ou remplacés par un examen écrit (Moodle) en ligne ou oral sur Teams à la fin du quadrimestre ou durant les sessions de janvier et juin.</p> <p>Remarque: l'université ne souhaitant plus faire usage de Testwe pour la session d'examens de décembre-janvier 2022-2023, l'examen écrit sera remplacé par un examen oral sur teams. Cet examen oral ne consistera pas à évaluer la compétence 'parler' (communication orale) de l'étudiant mais visera à évaluer sa connaissance du vocabulaire et des structures grammaticales vues tout au long du quadrimestre.</p> <p>Attention: Nous appliquons le système "d'absence absorbante". Toutes les parties de tests sont obligatoires. Si l'étudiant-e est absent-e (sans justificatif officiel) pour l'une des parties de l'évaluation (sauf tests formatifs), ceci impliquera une note « d'absence » pour la totalité de l'évaluation. Un-e étudiant-e n'ayant pas passé une partie de cette évaluation se verra donc interdire l'inscription aux autres parties de l'évaluation. Si l'étudiant-e ne réussit pas l'épreuve de janvier ou remet un certificat médical, il-elle doit obligatoirement repasser l'examen à la session d'août.</p> <p>La présence au cours (en présentiel et/ou en distanciel) est obligatoire. Si l'enseignante le juge utile, elle pourrait proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen du cours pour un-e étudiant-e qui n'aurait pas suivi régulièrement les activités d'apprentissage (RGEE - art. 72)</p> <p>Lors de la session d'août, l'étudiant-e est tenu-e de réaliser un travail et de présenter un examen oral dont les critères seront définis par l'enseignante. Les notes d'évaluation permanente ne seront prises en compte que si cela est à l'avantage de l'étudiant-e.</p> <p>Si la situation sanitaire (ou autre situation de crise) ne permet pas une évaluation permanente (par exemple suite à un basculement vers l'enseignement à distance), alors:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les activités et tâches seraient adaptées pour permettre le travail à domicile et la remise de celui-ci à distance. • Les oraux se dérouleraient sur Teams. <p>La pondération de ces différentes parties pourrait dès lors être légèrement modifiée.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>L'unité d'enseignement se donne en présentiel (si code jaune) avec accompagnement d'e-learning par le biais de la plate-forme Moodle. Toutefois, si la situation sanitaire ne le permet pas (code orange ou rouge), cette unité s'enseignera aura lieu sous forme d'enseignement à distance via la plate-forme Teams ainsi que Moodle.</p> <p>Le vocabulaire est présenté sous forme de textes écrits ou oraux en présentiel et partiellement en e-learning (Moodle). Ces textes sont également mis à profit pour introduire des stratégies de compréhension à l'audition et à la lecture.</p> <p>Les structures grammaticales sont revues par le biais d'exercices sur la plate-forme d'auto-apprentissage.</p> <p>Le vocabulaire, les structures et certaines techniques de communication sont exercés et consolidés par le biais d'exercices de production écrite et orale.</p>
Contenu	<p>Cette unité d'enseignement consiste à</p> <ul style="list-style-type: none"> • développer les compétences réceptives des étudiants dans la langue cible par le biais de textes écrits et parlés ; • encourager la prise de parole et la discussion dans la langue cible par le biais de petites présentations individuelles ou en groupe ; • encourager l'expression écrite dans la langue cible par le biais de résumés de films ou la rédaction de petites lettres ; <p>1. faire découvrir les richesses culturelles de la Flandre par le biais d'une excursion /spectacle dans la langue cible si le contexte sanitaire le permet ou par le biais de documents Powerpoint projetés.</p>
Ressources en ligne	<p>http://moodleucl.uclouvain.be</p>

Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Syllabus 'Nederlands voor studenten Letteren en wijsbegeerte-Intermediair niveau' • Dutch for Arts students- Intermediate level' • Syllabus LNEER1212 • Plate-forme d'auto-apprentissage Moodle • Dossier de lecture accompagné d'exercices
Autres infos	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrement: unité d'enseignement en groupe de 15 à 20 étudiants • L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut-être contacté par courriel • Charge de travail: heures présentielles 60h 90 h de travail autonome (dont e-learning)
Faculté ou entité en charge:	ILV

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale	ARKE1BA	5	LNEER1111 OU LNEER1730	
Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes	LAFR1BA	5	LNEER1730 OU LNEER1111	
Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie	MUSI1BA	5	LNEER1730 OU LNEER1111	
Bachelier en philosophie	FILO1BA	5	LNEER1730 OU LNEER1111	
Bachelier en histoire	HIST1BA	5	LNEER1730 OU LNEER1111	